Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le 27/06/2025
ID : 039-213900137-20250627-DEL_25_06_26_02-DE

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 25.06.26 – 02

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23 Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de conseillers présents participants au vote : 19 Nb de procurations : 2 Convocation du : 20 / 06 / 2025	**PRESENTS** : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux. **ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :** M. PETIGNY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ M. MARTI pouvoir à M. MOLIN **ABSENTS :** M. POULET, Mme LAMY **SECRETAIRE DE SEANCE :** M. JABER Talaat

DÉLIBÉRATION N° 02 :
Assujettissement à la TVA du budget assainissement

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction M49 ;

VU le budget annexe assainissement ;

VU les dispositions du code général des impôts en matière d'assujettissement à la TVA des services d'assainissement des collectivités locales ;

VU le nouveau contrat de délégation de service public qui entrera en vigueur au 1er août 2025,

Il est nécessaire d'assujettir le budget assainissement à la TVA (le régime de transfert du droit à déduction de TVA n'étant plus possible avec le nouveau contrat).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'ASSUJETTIR** le service assainissement collectif au régime fiscal de la TVA à compter du 1er août 2025
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à solliciter auprès des services fiscaux l'assujettissement à la TVA de ce budget et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 27 juin 2025

La Maire,

MAIRIE D'ARBOIS

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,

Talaat JABER